

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE L'ACQUÉREUR (si plus d'un acquéreur, voir au verso)

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant
OU			
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	Nom	Prénom	Date de naissance
N° d'intervenant			
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité
Province	Pays	Code postal	Ind. rég. téléphone (domicile)
			Ind. rég. téléphone (bureau)
			Poste
Ind. rég. télécopieur	Adresse de courrier électronique		

SECTION 2 – ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si différente de celle de l'acquéreur)

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	No matricule	N° d'intervenant
OU			
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	Nom	Prénom	Date de naissance
N° d'intervenant			
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité
Province	Pays	Code postal	Ind. rég. téléphone (domicile)
			Ind. rég. téléphone (bureau)
			Poste
Ind. rég. télécopieur	Adresse de courrier électronique		

SECTION 3 – LISTE DES TITRES MINIERS ET POURCENTAGE TRANSFÉRÉ

LE CÉDANT TRANSFÈRE ____% DE SES DROITS DANS LES TITRES CI-DESSOUS MENTIONNÉS

N° TITRE	N° TITRE	N° TITRE	N°TITRE

Si l'espace est insuffisant, imprimer une page supplémentaire ou joindre une annexe.

SECTION 4 – FRAIS D'INSCRIPTION

Le transfert de droits de mine doit être accompagné des frais d'inscription. Ces frais sont de 19,00 \$ par titre, jusqu'à un maximum de 1550,00 \$ par acte. Le paiement doit être fait à l'ordre du « Ministre des Finances du Québec ».

Le montant à inclure : nombre de titres		X 19,00 \$ =	\$
Mode de paiement :	<input type="checkbox"/> Par carte de crédit (en ligne sur le site GESTIM)	<input type="checkbox"/> Solde du compte de l'intervenant # _____	<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du ministre des finances
			<input type="checkbox"/> Mandat-poste

Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué. Il est interdit de fournir des données de carte de crédit sur ce formulaire. Pour le paiement par carte de crédit en ligne sur le site GESTIM, les instructions vous seront transmises par courriel.

SECTION 5 – SIGNATURE DES INTERVENANTS ET RÉOLUTION (si plus d'un cédant ou d'un acquéreur, voir verso)

UNE RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE QUI CÈDE LES DROITS DOIT OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNER LA PRÉSENTE DEMANDE.

NOTE : S'IL Y A PLUS D'UN ACQUÉREUR, INSCRIRE LE POURCENTAGE TRANSFÉRÉ À CHACUN.

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
ENTREPRISE	ENTREPRISE	
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	

X		X	
Signature	Date	Signature	Date

ESPACE RÉSERVÉ AU MINISTÈRE

Sceau d'inscription	Ce formulaire peut être : retourné par la poste à l'adresse suivante : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Service de la gestion des droits miniers 5700, 4e Avenue Ouest, local C-320 Québec (Québec) G1H 6R1 ou à l'adresse courriel suivante : services.mines@mern.gouv.qc.ca ou par télécopieur : 418 643-9297	Réservé au Ministère REQUÊTE : _____ DATE DE RÉCEPTION : _____
---------------------	---	--

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
ENTREPRISE	ENTREPRISE	
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	
ADRESSE		

X _____ X _____
Signature Date Signature Date

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
ENTREPRISE	ENTREPRISE	
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	
ADRESSE		

X _____ X _____
Signature Date Signature Date

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
ENTREPRISE	ENTREPRISE	
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	
ADRESSE		

X _____ X _____
Signature Date Signature Date

NOTE : SI LES ESPACES SONT INSUFFISANTS, JOINDRE UNE COPIE DE LA PRÉSENTE PAGE.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE, S'IL Y A PLUS D'UN ACQUÉREUR, L'INTERVENANT INSCRIT À LA « SECTION 1 » SERA L'INTERVENANT RESPONSABLE, SAUF SI LE CÉDANT NE TRANSFERT PAS LA TOTALITÉ DE SES DROITS.